

Infolettre janvier 2026

Bonne année 2026

énergiquement citoyenne !

A vos agendas

Ne manquez pas l'Assemblée Générale du collectif Blais'Watt :

> jeudi 22 janvier 2026 (18h30 à l'INSA Blois, rue de la Chocolaterie)

Moment fort de l'année, réunissant nos fidèles adhérent.e.s et nos nombreux sympathisant.e.s.

Vie du collectif

CisseWatts va rejoindre notre collectif

CisseWatts est un collectif blaisois né en 2022 du projet européen *LIFE LETsGO4Climate*, coordonné par la Région Centre-Val-de-Loire, centré sur le conseil aux citoyens pour les installations solaires individuelles. Suite à des contacts avec des membres de CisseWatts (qui n'est pas constitué en association), l'idée a germé qu'ils intègrent notre collectif pour accueillir de nouvelles compétences et redonner vie à notre commission « installations individuelles ». Une rapide présentation et un temps d'échange sur ce « mariage » est prévu lors de l'AG.

Point sur notre SAS B.WATT41

Les 125 souscripteurs ont reçu récemment un courriel de Laurent, son Président, les incitant à s'impliquer davantage dans son fonctionnement (comptabilité, suivi des factures, suivi de production d'électricité, gestion des souscripteurs,...). Ils peuvent dès maintenant se porter candidat.e.s pour renforcer l'équipe en place et ainsi répartir mieux la charge de travail.

La SAS tiendra son Assemblée Générale le samedi 21 mars prochain à la salle du tri postal à Vineuil.

Interview de Christophe Leroy, salarié de la SCIC "Bois Energie Centre" (et membre de l'association "Bois Energie 41")

Blais'Watt : Quand est-ce qu'a été créée la SCIC ?

C. Leroy : La SCIC a été créée au début des années 2000 pour, en partie, offrir des débouchés aux exploitants forestiers et agricoles, puis l'association "Bois Energie 41" quelques années après pour accompagner, conseiller, faire des pré-études pour toute personne ou commune souhaitant monter des projets de chauffe-bois, créant ainsi un écosystème producteurs-consommateurs.

BW : Quelle ressource-bois travaille la SCIC ?

CL : Disons déjà que la couverture forestière est d'environ 30% en France, et de l'ordre de 40% en Loir-et-Cher. Nous utilisons des plaquettes de bois.

BW : Qu'est-ce que c'est précisément ?

CL : Sur un arbre, le tronc est le plus souvent utilisé comme bois d'œuvre (charpente, menuiserie,...), les

branches sont en partie valorisées en plaquettes et une partie est laissée sur place pour la régénération de la forêt.

BW : Quel intérêt trouve les communes à installer une chaufferie-bois ?

CL : Rappelons plusieurs choses pour bien comprendre :

- *Le chauffage des bâtiments publics représente souvent un coût budgétaire important.*
- *Beaucoup de communes, pour des raisons diverses, n'ont pas fait les investissements nécessaires au renouvellement de leur type de chaufferie.*
- *Le prix de l'énergie a considérablement augmenté ces dernières années.*

Ainsi la solution "bois" apparaît très intéressante à plusieurs points de vue :

- *La ressource en bois est locale, donc d'un coût moindre.*
- *L'achat de cette ressource contribue à l'économie locale (activités et emplois locaux).*
- *L'énergie chaleur produite a un rendement de 46%.*
- *Elle permet une certaine indépendance énergétique.*

Cependant le coût d'installation d'un réseau de chaleur-bois est élevé, d'autant qu'il doit le plus souvent être adossé à des travaux d'isolations des bâtiments, pour répondre aux critères d'éligibilité des aides publiques.

BW : Quelle collaboration peut-on imaginer entre Bois Energie Centre / Energie Bois 41 et notre collectif ?

CL : *Après un repérage de communes où des actions peuvent s'enclencher, et au regard des budgets contraints des communes, on pourrait envisager qu'une souscription citoyenne contribue au montage financier.*

BW : Des exemples de réalisations de ce type ont-ils vu le jour ?

CL : *Oui, je peux citer "ForestEneR" en Rhône-Alpes ou "ERE43" en Haute-Loire.*

Liens vers les sites pour plus d'infos : <https://forestener.fr/> et <https://www.ere43.fr/>

Selon les attentes de nos membres, ce thème de l'"énergie bois" pourrait, à l'avenir, faire l'objet d'une soirée-débat, comme d'autres thèmes que vous êtes encouragé.e.s à proposer à la commission communication (via contact@blaiswatt.fr).

Suivez-nous aussi sur les réseaux sociaux

- Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61553688126367>
- Instagram : <https://www.instagram.com/blaiswatt/>



Nos soutiens



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

 RÉGION ACADEMIQUE
CENTRE-
VAL DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité